



NATIONS UNIES

CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/480/Corr.1
5 juin 1950

ORIGINAL: FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME

Sixième session

CORRIGENDUM

Corriger le titre du document E/CN.4/480, comme suit :

Déclaration faite par le Dr. Max Beer,
représentant de la Ligue internationale des droits de l'homme^{1/}
devant la Commission des droits de l'homme le 9 mai 1950 au
cours du débat sur les droits économiques, sociaux et culturels.
Cette déclaration est distribuée in extenso à la demande de la
Commission des droits de l'homme (E/CN.4/SR.183).

^{1/} Organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif de la
catégorie B.
